



4290, BOUL. SAMSON, LAVAL (QUÉBEC) H7W 2G9  
TÉLÉPHONE : (450) 681-9096 – TÉLÉCOPIEUR : (450) 686-8270

## SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DE L'ÎLE JÉSUS

4290 boul. Samson, Laval, QC H7W 2G9  
Téléphone : (450) 681-9096      Télécopieur : (450) 686-8270  
Internet : <http://archives-histoire-laval.org/>  
Courriel : [info@shqij.org](mailto:info@shqij.org)

### AVIS DE CONVOCATION

Les membres de la Société sont conviés à l'assemblée générale annuelle tenue par visioconférence :

Date : Lundi 29 juin 2020

Lieu : De chez vous par visioconférence.

Heure : de 16 h à 18 h.

**Vous devez avoir renouvelé votre cotisation pour l'année 2020**

Les documents vous seront envoyés électroniquement avant l'assemblée.

Documents :

- le rapport annuel 2020
- le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8 mai 2019
- les états financiers au 31 décembre 2019 inclus dans le rapport annuel



4290, BOUL. SAMSON, LAVAL (QUÉBEC) H7W 2G9  
TÉLÉPHONE : (450) 681-9096 – TÉLÉCOPIEUR : (450) 686-8270

## Assemblée générale extraordinaire du 29 juin 2020 De 16 h à 18 h

### Ordre du jour proposé

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Désignation d'un/e président/e d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour proposé
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8 mai 2019
5. Rapport du président
6. Rapport de la trésorière
7. Mot de la directrice générale
8. Ratification des actes et gestes du conseil d'administration depuis la dernière assemblée générale
9. Élection
  - a. Nomination un/e président/e d'élection, un/e secrétaire d'élection et deux scrutateurs
  - b. Élections d'administrateurs<sup>1</sup>
10. Levée de l'assemblée

---

<sup>1</sup> Art. 8.1 - Les mises en candidatures se font au moyen d'un bulletin de présentation, signé par le candidat et d'au moins deux (2) autres membres actifs de la Société et remis par courriel au bureau de la Société deux (2) jours ouvrables avant le début de l'assemblée générale. Advenant qu'il n'y ait pas assez de candidats pour remplir les postes prévus, les membres présents à l'assemblée pourront proposer des membres pour pourvoir les postes.